

bre des communes se prononce en faveur du Canada sur cette motion qui est ainsi conçue:

La Chambre est d'avis que les dégrèvements spéciaux consentis aux magazines *Time* et *Reader's Digest* sont contraires aux intérêts du Canada et devraient être supprimés sur-le-champ.

M. l'Orateur: Les députés ont entendu la motion proposée par le député de Skeena (M. Howard). En vertu de l'article 43 du Règlement, cette motion exige le consentement unanime de la Chambre.

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas unanimité. Le député ne peut présenter sa motion en ce moment.

M. Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement pour dire à Votre Honneur qu'il n'aurait pas dû tenir compte des voix négatives du parti libéral, compte tenu notamment de la décision prise il y a quelques semaines par 800 voix contre 50 de mettre un terme à ces dégrèvements.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député voudra bien admettre que la présidence n'a pas à tenir compte de considérations de ce genre. Il m'appartient d'écouter et de faire connaître à la Chambre ce que j'ai entendu. En l'occurrence, il y a eu des réponses négatives et la motion ne peut être mise aux voix.

QUESTIONS ORALES

LES FINANCES

LA STIMULATION DE L'ÉCONOMIE À LA SUITE DE LA CONFÉRENCE DES MINISTRES DES FINANCES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Envisage-t-il de faire une déclaration à la suite de ses entretiens avec les ministres des Finances des provinces où des appréhensions se sont manifestées quant à l'évolution future du taux de croissance de notre économie? Et compte-t-il notamment prendre de nouvelles mesures en vue de stimuler l'économie dans le sens esquissé par les ministres des Finances des provinces?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, la Chambre examine présentement le budget qui vise précisément cet objectif.

L'hon. M. Stanfield: Il est clair que le ministre ne fera pas de déclaration. Puis-je alors lui demander si les ministres provinciaux ont exprimé une certaine inquiétude au sujet des restrictions qui ont freiné l'économie, et à l'égard des finances des gouvernements provinciaux, du fait que, d'une part, les recettes sont moins élevées et que, d'autre part, les frais augmentent à cause des dépenses accrues au titre de l'assistance publique?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, l'ami de Toronto de mon honorable ami est le seul à avoir exprimé cet avis.

[M. Howard (Skeena).]

L'hon. M. Stanfield: Comme le ministre n'est pas disposé à dire grand-chose, j'aimerais lui demander s'il serait juste de dire que de l'avis des ministres provinciaux à la réunion, la façon dont le ministre dirige l'économie a contribué pour beaucoup à multiplier les difficultés financières des provinces, plutôt qu'à compenser toute aide...

M. l'Orateur: A l'ordre. A mon avis, le chef de l'opposition ne peut pas demander si une chose est juste ou non; en ces termes, la question est contentieuse, donc irrecevable.

L'hon. M. Stanfield: Je demanderais au ministre, alors, si les ministres provinciaux ne lui ont pas fait bien comprendre que l'effet de ralentissement que ses politiques ont eu sur leurs recettes a fait plus de tort que tout le bien qui pourrait découler du fonds de prêts du ministre.

L'hon. M. Benson: Il ne serait pas du tout juste de dire cela, monsieur l'Orateur.

Des voix: Oh, oh!

LA CONVERSION EN SUBVENTIONS DE PRÊTS AUX PROVINCES

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Puis-je demander au ministre des Finances si, au cours de ses entretiens avec eux, les ministres provinciaux lui ont exprimé des opinions ou fait des instances au sujet du fonds de prêts de 150 millions de dollars? Ont-ils demandé si une partie des 150 millions de dollars prendrait la forme de subventions au lieu de prêts, comme l'avait d'abord proposé le premier ministre du Québec?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Bien entendu, ils auraient préféré des subventions à des prêts, monsieur l'Orateur. Mais en général, je peux dire que le fonds de prêts a été très bien accepté. La seule chose, c'est qu'ils en voulaient davantage.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Étant donné que ces prêts augmenteront les frais provinciaux de la dette et des intérêts, le ministre est-il disposé à envisager la possibilité d'offrir aux provinces une partie du montant de 150 millions sous forme de subventions fondées sur le taux de chômage dans chaque province?

L'hon. M. Benson: Non, monsieur l'Orateur. Il s'agit de prêts. Ils ont été d'un grand secours aux provinces et—c'est une condition des prêts—ils leur permettraient de mettre à exécution des projets qu'elles n'auraient pu entreprendre autrement durant cette année financière ou la prochaine. C'est important, je crois, pour l'économie canadienne.

LE MONTANT DU PRÊT CONSENTI À L'ALBERTA

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Finances. Comme le budget a déjà fait preuve de discrimination contre certaines villes—Calgary, Edmonton, Vancouver et d'autres—en vue de ralentir l'économie, l'Alberta s'est-elle plainte officiellement qu'il est discriminatoire qu'on ne lui accorde que 4 millions de dollars à même cette